Direction départementale des territoires et de la mer

Délégation à la mer et au littoral
Unité des cultures marines

Préfet
du Finistère

Liberté
Égalité
Fraternité

Quimper, le 15 octobre 2026
Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer du Finistère

Objet : Enquête publique n° EP MX26/0066
Référence : Article R923-25 du Code rural et de la pêche maritime
Affaire suivie par : DE SAINT-MARTIN Benoit ; benoit.de-saint-martin@finistere.gouv.fr

Madame ou Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer de l'organisation d'une enquête publique qui se déroulera en application de l'article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime.

A ce titre, je vous fais parvenir
- Un avis d'enquête, pour affichage en votre mairie pendant 30 jours, du **26/10/2026** au **25/11/2026**, soit 15 jours d'enquête proprement dite, précédée de 15 jours d'affichage.
- Un cahier d'enquête, pour y consigner les observations éventuelles,
- Les plans des projets concernant votre commune.

Les demandes concurrentes peuvent être déposées au service Cultures Marines de la Direction départementale des territoires et de la mer DDTM de Morlaix pendant les 15 jours de l'affichage et les 10 premiers jours de l'enquête.

Les documents relatifs à ces projets sont consultables auprès du service Cultures Marines de la DDTM de Morlaix pendant toute la durée de l'enquête.

A l'expiration de la période d'enquête, le **25/11/2026**, vous voudrez bien me retourner le cahier d'observations arrêté et signé, auquel pourra être joint, si vous le jugez utile, l'avis du Conseil Municipal.

Contact, renseignements et retour du cahier d'enquête à benoit.de-saint-martin@finistere.gouv.fr ou à DDTM/Affaires maritimes, 11 quai de Tréguier, 29600 Morlaix.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Quimper, le 15 octobre 2026

Pour le Directeur départemental
des territoires et de la mer du Finistère
Le Chef de l'unité cultures marines
Alain PAILLOU

PJ : Avis d'enquête, Cahier d'enquête, Plans des projets

11 quai de Tréguier CS 27836 29678 MORLAIX
téléphone : 0298624006/0298623120 / télécopie : / mél : ddtm-dml-sl-ucm@finistere.gouv.fr

Liste des mairies

Mairie	Adresse	Email
CARANTEC	Place du Général DE GAULLE	accueil@ville-carantec.com
LOCQUENOLE	6 place de la Liberté	mairie@locquenole.fr
MORLAIX	Place des Otages	contact@villedemorlaix.org
PLOUEZOC'H	18 place du Bourg	mairie@plouezoch.fr
PLOUGASNOU	14 rue François CHARLES	contact@plougasnou.fr
TAULE	12 Place de la Mairie	mairie@commune-taule.fr

Direction départementale des territoires et de la mer

Délégation à la mer et au littoral
Unité des cultures marines

Préfet
du Finistère

Liberté
Égalité
Fraternité

CAHIER

ENQUETE PUBLIQUE n° EP MX26/0066
du 26/10/2026 au 25/11/2026
Article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime

□ la Mairie de :
□ le Comité régional de la conchyliculture
□ le Comité départemental de la pêche maritime et des élevages marins
□ le Service délocalisé de :

Les demandes d'autorisations de cultures marines ayant fait l'objet d'une annonce et d'une enquête publique par affiche apposée du 26/10/2026 au 25/11/2026 dans :

- Les mairies de CARANTEC, LOCQUENOLE, MORLAIX, PLOUEZOC'H, PLOUGASNOU, TAULE
- Les locaux du Comité régional de la conchyliculture
- Les locaux du Comité départemental de la pêche maritime et des élevages marins
- Les locaux de la Direction départementale des territoires et de la mer à Morlaix

□ N'ont pas fait l'objet d'observations

□ Ont fait l'objet des observations ci-jointes

Fait à , le

11 quai de Tréguier CS 27836 29678 MORLAIX
téléphone : 0298624006/0298623120 / télécopie : / mél : ddtm-dml-sl-ucm@finistere.gouv.fr

Préfet
du Finistère

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

Délégation à la mer et au littoral
Unité des cultures marines

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

AVIS
ENQUETE PUBLIQUE n° EP MX26/0066
du 26/10/2026 au 25/11/2026
Article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime

Il sera ouvert **du 26/10/2026 au 25/11/2026** une enquête publique sur les demandes d'autorisations d'exploitation de cultures marines désignées sur le (s) feuillet (s) ci-joints .

Toute personne qui aurait à présenter des moyens d'oppositions contre les projets ci-après ou à faire des observations à leur sujet devront les consigner, pendant la durée de l'enquête, sur le cahier mis à la disposition du public dans :

- Les mairies de CARANTEC, LOCQUENOLE, MORLAIX, PLOUEZOC'H, PLOUGASNOU, TAULE
- Les locaux du Comité régional de la conchyliculture
- Les locaux du Comité départemental de la pêche maritime et des élevages marins
- Les locaux de la Direction départementale des territoires et de la mer à Morlaix.

Les demandes concurrentes visant tout ou partie de chaque emplacement en cause devront être établies dans les formes réglementaires et parvenir au plus tard le 19 novembre 2026 auprès de Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Finistère (benoit.de-saint-martin@finistere.gouv.fr ou DDTM/Affaires maritimes, 11 quai de Tréguier, 29600 Morlaix)

Arrête la présente liste à 1 demande.

Fait à Quimper, le 15 octobre 2026

Pour le Directeur départemental
des territoires et de la mer du Finistère
Le Chef de l'unité cultures marines
Alain PAILLOU

N° Demande	Demandeur	Nature Opération(s)	Parcelle	Surface ou Longueur	Caractéristiques	Commune	Localisation
MX26/0066	EARL JEAN LE MOAL	Création (Création d'un parc de dépôt avec table et poche d'huître. Les poches d'huîtres y sont entreposées dans l'attente d'être mises en élevage sur d'autres parcs ou d'être remontées à l'établissement).	08001224	5287 m²	Divers Huître - Dépôt surélevé (Dépôt) - DPM littoral (balancement des marées)	PLOUEZOC'H	RIVIERE DE MORLAIX, BARNENEZ



PRÉFET
DU FINISTÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
Départementale des
Territoires et de la Mer

Création d'un dépôt

MX08001224
Cadastre des
Cultures marines

Source des données : DDTM 29

